



STAGE AESH

Jeudi 07 décembre 2023

Animé par **Catherine SOARES**, AESH, responsable nationale du SNES-FSU,
Isabelle DYDUCH, AESH, responsable académique du SNES-FSU.



Déroulé du stage :

9h30 - 9h45 : Accueil

Matin :

- ✓ actualités (Grille indiciaire, prime REP/REP+, ARE, temps de déplacement...)
- ✓ missions et droits des AESH (contrat, rémunération, conditions de travail...)

12h15 - 13h30 : pause déjeuner !

Après-midi :

- ✓ Point sur les interventions du SNES et de la FSU, en CCP (Commission Consultative Paritaire), en GT (Groupe de Travail), en Audience.
- ✓ Tour de table Questions / Réponses

Ce stage est **ouvert à toutes et tous**, syndiqué·es et non-syndiqué·es.

La demande d'autorisation d'absence, de droit, est à adresser au Recteur par le biais de votre établissement au plus tard un mois avant le stage, soit **avant le 7 novembre 2023**. Vous pouvez la télécharger en vous inscrivant au stage. Précisez bien pour le motif d'absence qu'il s'agit d'une formation syndicale. Une attestation de présence vous sera fournie à l'issue du stage.

Les frais de déplacement et de repas sont pris en charge pour toutes et tous par la section académique du SNES-FSU.



Le SNES-FSU s'engage pour que les AESH voient leurs missions respectées, aient une rémunération digne et des conditions de travail optimales...

Ce métier d'accompagnant des élèves est encore à construire et surtout à défendre !